



Bourse de Montréal - Communiqué de presse

LA BOURSE DE MONTRÉAL DEMANDE À L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE REVOIR SON RÔLE D'ORGANISME D'AUTORÉGLÉMENTATION

La Bourse souhaite recentrer ses activités de réglementation dans son domaine de spécialisation : les instruments dérivés.

Montréal, Québec, le 26 novembre 2004 – La Bourse de Montréal (la Bourse) a déposé aujourd'hui une requête auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) lui demandant de revoir son rôle d'organisme d'autoréglementation (OAR) afin que la Bourse puisse dorénavant exercer ses fonctions de réglementation uniquement dans le domaine des instruments dérivés.

Les responsabilités de la Bourse en matière de réglementation

Dans l'éventualité où l'Autorité accepte sa demande, la Bourse continuera d'exercer son rôle d'OAR pour les fonctions de surveillance et de réglementation du marché des produits dérivés et des personnes qui y exercent des activités, des fonctions déjà assurées par la Division de la réglementation (la Division), un service autonome de la Bourse de Montréal.

La requête

Compte tenu de la reconnaissance au Québec depuis juillet dernier de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (l'ACCOVAM) ; du désir de la Bourse de recentrer ses responsabilités en matière de réglementation; et pour éviter tout dédoublement de responsabilités, la Bourse demande à l'Autorité de ne plus exercer les fonctions et pouvoirs qui lui sont délégués en matière d'encadrement des courtiers en valeurs mobilières de façon à ce que tous ces courtiers et leurs représentants et dirigeants soient encadrés par un seul OAR au Québec. La Bourse continuera cependant à exercer des pouvoirs par rapport aux participants agréés à son marché conformément à ses propres Règles et Politiques.

Résultantes de cette requête

Dans les faits, cette requête impliquerait le transfert à l'ACCOVAM de la responsabilité d'encadrement des courtiers présentement sous la compétence de la Bourse en vertu de la délégation de pouvoirs de l'Autorité.

Le résultat de ce changement entraînerait également le transfert à l'ACCOVAM de 21 personnes oeuvrant présentement au sein de la Division de la réglementation de la Bourse.



La Bourse de Montréal et l'ACCOVAM se sont engagées à assurer une transition diligente et transparente auprès des courtiers et du personnel de la Division de la réglementation de la Bourse touchés par cette requête.

La Bourse demande à l'Autorité de consentir à ce que le transfert des fonctions et des pouvoirs soit complété au plus tard le 1^{er} janvier 2005 afin de permettre la consolidation des activités avec l'ACCOVAM pour cette date compte tenu de la mise en place de la Base de données nationale d'inscription des courtiers au Québec à cette date.

La requête officielle déposée par la Bourse de Montréal auprès de l'Autorité des marchés financiers sera publiée aujourd'hui dans le *Bulletin de l'Autorité* disponible à www.lautorite.qc.ca.

À propos de la Bourse de Montréal

Première bourse à voir le jour au Canada et seule bourse canadienne de produits dérivés financiers, la Bourse de Montréal exerce son leadership dans le segment de marché à plus forte croissance du domaine boursier – les produits dérivés. Elle offre aux investisseurs individuels et institutionnels, au Canada comme à l'étranger, une vaste gamme de produits de gestion de risque destinés à protéger leurs investissements et en assurer la croissance. Ses services incluent la négociation, la compensation, la formation, l'information et la réglementation de marché. La Bourse est le principal actionnaire de la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont elle assure les opérations et les développements techniques. La Bourse offre également des services de compensation de produits d'énergie, par l'entremise de Clearco Inc., une co-entreprise résultant de son partenariat avec Oxen Inc. (Online eXchanges and Energy Networks) qui œuvre dans le secteur énergétique.

- 30 -

Information: Jean-Charles Robillard
(514) 871-3551

C.P. 23-2004